



DÉCLARATION DE SERVICES AUX PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES D'AUTONHOMMIE

1. **Nom de l'organisme** : AutonHommie, centre de ressources sur la condition masculine Québec Inc.

2. **Mission** : Notre centre de ressources psychosociales inclusif et généraliste s'adresse aux populations masculines adultes de la région de la Capitale-Nationale, qu'elles soient ou non confrontées à des problèmes de santé mentale. Notre mission est d'accueillir, soutenir et favoriser l'autonomie des hommes vivant des difficultés ou en besoin de croissance personnelle, en leur offrant des moyens concrets pour répondre à leurs besoins. Nous intervenons notamment dans les domaines suivants :
 - Problèmes conjugaux ou familiaux, y compris les ruptures et la violence
 - Agressions sexuelles
 - Difficultés d'adaptation sociale et isolement

Nous œuvrons pour améliorer la condition masculine, promouvoir une évolution positive de la situation des hommes et éduquer sur les réalités masculines.

3. **Nos valeurs** :
 - *Bienveillance et respect* : Accueillir les hommes de façon inconditionnelle, quel que soit leur revenu, situation personnelle, âge, religion, et ce, sans jugement. Faire preuve de respect et de tolérance entre les employés, les bénévoles et les hommes bénéficiant de nos services

 - *Adaptabilité, innovation et audace* : Poursuivre l'action rapide de créer de nouveaux services et de formations facilitant l'accès à une réponse adaptée aux nouveaux besoins émergents. Offrir des services adaptés à chaque situation dépendant des besoins des hommes dans le respect de nos ressources.

- *Compétence et expertise*: Volonté à être les meilleurs dans nos champs d'actions, à établir les meilleures pratiques et à les transmettre.
- *Entraide* : Entre le personnel, nos partenaires et avec les hommes bénéficiant de nos services.

4. Services offerts aux personnes victimes d'actes criminels :

- Service de réception téléphonique
- Service d'accueil et d'orientation avec ou sans rendez-vous
- Consultation en individuel
- Groupes d'aide
 - Hommes en rupture conjugale
 - Gestion des émotions
 - Gestion des situations difficiles
 - Gestion des conflits
 - Maître de soi
 - Hommes victimes d'agression sexuelle dans l'enfance
 - Père et DPJ

5. Nos engagements envers vous

- Vous accueillir dans votre globalité avec respect et compassion peu importe votre réalité
- Mettre à votre disposition une équipe professionnelle et dédiée
- Vous offrir des services de qualité et humain
- Garantir la confidentialité sauf si votre vie ou celle d'une proche est menacée
- Maintenir nos contributions des usagers à un niveau abordable
- Vous donner accès à nos services dans les meilleurs délais en fonction de nos ressources
- Vous servir en français en tout temps
- Vous référer vers la ou les meilleures ressources selon vos besoins
- Respecter en tout temps le code d'éthique de l'organisme

6. Mécanisme de plainte

- La personne responsable des plaintes : André Beaulieu, directeur général
- Procédure pour déposer une plainte :
 - Il vous suffit de nous écrire une lettre (manuscrite ou en version électronique) en précisant le contexte, l'objet de la plainte et vos attentes.
- Issue de votre plainte
 - Votre plainte sera adressée aux personnes en autorité responsable de service visée

- La version de chaque partie sera attendue
 - Des mesures seront mises en action afin que ce type de situation ne se reproduise plus
 - Toute personne victime à le droit d'être informé de l'issue de sa plainte
- Délai de traitement de votre plainte
- Au plus tard dans les 30 jours de calendrier

7. Coordonnées et heures d'ouverture

- Nous sommes situés au 1575 3^e Avenue, Québec, Québec, G1L 2Y4
- Téléphone : 418-648-6480
- Courriel : direction@autonhommie.org
- Site web : www.autonhommie.org
- Notre réception est ouverte du lundi au jeudi entre 9h30 et 20h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

8. Adopté le 27 juin 2025